

Face au gouvernement et au patronat préparer la riposte dès maintenant !

Retraites : la mobilisation est nécessaire !

Le rapport du groupe d'experts sur les retraites présidé par Yannick Moreau s'inscrit dans le droit fil des réformes précédentes (1993, 2003, 2010).

Les pistes proposées vont toutes dans le même sens : elles frappent les salarié-e-s et les retraité-e-s. Si elles étaient appliquées, elles rendraient encore plus inaccessible la possibilité de profiter d'une retraite à taux plein et en bonne santé.

Cela reporterait à près de 70 ans la possibilité pour les générations à venir de prendre une retraite à taux plein.

L'augmentation de la durée de cotisation à 43 et 44 annuités, le nivellement par le bas de la période prise en compte pour le calcul de la retraite des fonctionnaires, la mise à contribution des retraité-e-s soit par un alignement de la CSG sur celle des actifs ou des mesures fiscales, toutes ces mesures vont dans le sens d'un appauvrissement des retraité-e-s.

Le gouvernement reprend à son compte le ratio actifs-retraité-e-s et l'allongement de la durée de vie mais passe complètement sous silence l'augmentation considérable de la productivité qui crée davantage de richesses que par le passé.

Inévitablement, le chômage qui ne cesse d'augmenter prive les organismes sociaux d'autant de cotisations.

**100 000 chômeurs de moins ce serait
1,3 milliard d'euros de cotisations en plus.**

C'est un choix politique qui est à faire et qui concerne la répartition des richesses. Selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), il faudrait consacrer 2% supplémentaire du PIB pour maintenir en l'état le système de retraite.

Il faut donc rejeter la totalité du rapport Moreau et préparer dès maintenant une mobilisation unitaire d'ampleur pour faire valoir les exigences des salarié-e-s à profiter d'une retraite à taux plein, en bonne santé, à 60 ans.

Face au gouvernement et au patronat préparer la riposte dès maintenant !

Retraites : financer c'est possible !

C'est l'état financier du système de retraite et les 13,2 milliards de déficit en 2011 pour l'ensemble des régimes qui est avancé par le gouvernement et le Medef pour justifier la prochaine réforme : leur solution encore plus d'austérité !

Alors que les profits des grands groupes sont florissants, que les dividendes versés aux actionnaires ont progressé 7 fois plus vite que la masse salariale ces trente dernières années, que des dirigeants d'entreprises s'octroient des salaires annuels supérieurs à ce que plus d'un salarié sur deux ne gagnera pas sur toute une vie, qui osera prétendre qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites ?

Réformer le financement : l'équation incontournable

Si l'on veut sortir notre système de retraite de la dynamique régressive qui consiste, notamment, à reculer l'âge de la retraite, diminuer le taux de remplacement, allonger la durée de cotisations, il faut assurer un niveau de ressource pérenne et croissant. Il faut réformer en profondeur le financement.

La CGT propose notamment :

- la suppression des exonérations et l'instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (= 10 Mds) ;
- l'élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (=10 Mds) ;
- la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (= 20 Mds).
- et enfin l'augmentation en tant que de besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales »).

Le financement durable de la protection sociale et donc du système de retraite passe également par la conquête de l'emploi pérenne, bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail.

On estime par exemple que le seul respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes apporterait un solde positif de 5 milliards d'euros dès 2015 et près de 10 milliards d'euros en 2020.

Ce que disent les français
Selon un sondage CSA paru le 3 juin 2013
83% des français sont inquiets pour
leur retraite
76% sont prêts à se mobiliser pour
défendre le niveau de leur retraite
64% des personnes interrogées estiment
qu'il faut mettre à contribution
les revenus financiers

UL CGT BREST

2 place Edouard Mazé

tél : 02 98 80 09 29

mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr

